Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 37

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-189424

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

verdir. A ce moment, on les retire une à une de la bassine, on les égoutte et on les range dans un bocal.

Quant au sirop, on lui fait faire quelques nouveaux bouillons et on le verse dans le bocal sur les fruits. Au bout de trois ou quatre jours, on ajoutera de l'eau de-vie en quantité suffisante pour immerger les prunes, et on bouchera hermétiquement pour conserver en lieu sec.

Réponses et questions.

Solution du problème précédent : Les quatre nombres sont 72, 18, 36, 24. — Ont répondu juste : MM. Crottaz, Daillens ; Emile Perrin, Ponts-Martel ; Rais-Tschopp, Délémont ; Mlle Alice Leresche, Lausanne ; Jomini, Payerne. — La prime est échue à M. Rais-Tschopp.

Passe-temps.

.
. . .
. . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . .
. . .
.

Remplacer les points par des lettres et trouver :
Sur la grande ligne horizontale : Un port de Russie ;
Sur la grande ligne verticale : Une préfecture ;
Sur les lignes horizontales :
1° Une ville du Maroc ;
2° Une rivière de France ;
3° Une ville anglaise ;
4° Une préfecture ;
5° Une préfecture ;
6° Une rivière de France.

Boutades.

On parle d'un monsieur qui mène un grand luxe et qu'on dit très riche.

— Et vous savez, ajoute quelqu'un, il est parti de bas, il a pratiqué longtemps à Paris comme simple pédicure.

— Mais comment a-t-il pu réaliser une pareille fortune ?

— Oh ! il fait des pieds et des mains.

Un Anglais entre l'autre jour au bureau des télégraphes.

— Aoh ! mossieu, je avais vu des quantités de mouches posées sur les fils électriques ; quelle est le cause de cette phénomène ?

— Quelle heure était-il, monsieur ?

— Aoh ! il était quatre heures.

— Tout s'explique alors, c'était précisément l'heure où je faisais partir une dépêche concernant la cote des sucres et des miels.

— Aoh !... merci, très intéressant !

Deux heures du matin.

Un passant défend sa vie et sa bourse contre un malfaiteur ; il va rester maître du terrain, lorsqu'un deuxième bandit, surgissant soudain des ténèbres, lui enlève toute chance de victoire.

La victime abattue, les deux voleurs se disputent le butin. Ils vont en venir aux mains. Mais le premier a une idée superbe :

— Monsieur, dit-il au malheureux qui agonise, nous vous prenons pour juge !...

Un étranger, fort original, qui vient de s'installer à Lausanne, s'adresse l'autre jour à un horloger de la place de St-François :

—Monsieur, lui dit-il, j'ai une pendule qui sonne les heures, les demies, les quarts ; c'est assommant, ça m'agace.

— Eh bien, monsieur, j'enlèverai la sonnerie.

— Non pas tout à fait, arrangez-vous pour qu'elle sonne les heures seulement... et pas trop souvent.

Un petit garçon et une petite fille se disputent sur les avantages de leurs mères respectives. — « Maman sait faire ceci ! — La mienne sait faire cela ! » S'animant tout à fait, la petite fille s'écrie en se rapprochant du petit garçon, de manière à lui parler nez à nez :

— Il y a une chose que maman peut faire et que la tienne ne peut pas : elle peut s'enlever toutes les dents d'un seul coup... Ah !

Et la petite fille, victorieuse, tire la langue au gamin, qui ne trouve aucune réplique.

Le comble de la prévoyance conjugale.

Deux viveurs sont en train de fraterniser.

— Allons-y gaiment, dit le premier en tapant sur son gousset, je paie un litre.

— Allons, fait l'autre, qui ne trouve rien à redire à cette proposition.

Et les deux amis se dirigent vers le bouchon le plus voisin.

Au moment d'entrer, celui qui est invité s'arrête, comme pris d'une inspiration subite, et, avec son sourire le plus engageant :

— Dis donc, vieux, si ça ne te fait rien, au lieu que nous buvions le litre, donne-moi les huit sous pour ma part. Je préfère les boire en famille !

La livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient : Constantinople et la vie turque, par M. *E. Julliard*. — Le terme fatal, nouvelle, par M. *H. Mercu* (2me partie). — L'histoire de la philosophie, par M. *E. Naville* (fin). — Le vieux prêtre, scènes du Ghetto polonais, par M. *Sacher-Masoch*. — Le général Boulanger, par M.***. — La littérature australienne, par *V. de Florinat*. — Souvenirs d'un Suisse au service de Sardaigne, par M. *G de Charrière*. — Quatre jours, récit d'un volontaire russe, par M. *W. Garshine*. Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

L. MONNET.

Un jeune homme ayant terminé son apprentissage de sellier-tapissier, cherche une place pour se perfectionner dans ce métier. Conditions modestes. S'adresser sous chiffres C. M., case 1101, Chaux-de-fonds.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.